



POUR PUBLICATION IMMEDIATE  
MERCREDI, LE 30 SEPTEMBRE 1964.

N° 69

Etablissement de deux Consulats généraux  
en France

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,  
M. Paul Martin, annonce que le Canada ouvrira deux consulats  
généraux en France, l'un à Bordeaux, au début de décembre,  
et l'autre à Marseille, au printemps de l'an prochain. Le  
premier consul général à Bordeaux sera M. Robert Choquette,  
et le premier consul général à Marseille, M. Eugène Bussière.

La juridiction du consulat général de Bordeaux  
s'étendra à la région du sud-ouest de la France (soit le Poitou,  
la Charente, le Limousin, l'Aquitaine et le Midi pyrénéen)  
et celle du consulat général de Marseille à la région du sud-est  
(soit l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, le Languedoc,  
la Provence, la Côte d'Azur et la Corse).

. . . . .

Curriculum Vitae

M. Choquette est né à Manchester (New Hampshire,  
Etats-Unis) en 1905. Il a obtenu son baccalauréat-ès-lettres  
du Loyola College en 1926. Après un stage à la "Gazette" de  
Montréal, il devint secrétaire de la section française de  
l'Association des Auteurs canadiens et rédacteur-en-chef à  
la "Revue Moderne". Il fut ensuite secrétaire-bibliothécaire